

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Aimer son pays, c'est
aimer l'humanité*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 700 titres à ce jour. « Village royal, il fut protégé, écrit l'auteur, tant que la royauté naissante eut besoin, pour se défendre contre les seigneurs turbulents de l'époque, de la main robuste du paysan. Mais, plus tard, quand la royauté eut subjugué les villes, elle abandonna le village à sa spontanéité, et il ne tarda pas dès lors, impuissant à l'action et à la résistance, à être envahi par le seigneur ou le moine voisin. C'est ainsi que beaucoup de villages ont perdu les traces de leur origine. Aussi est-il difficile

Bientôt réédité

ANGERVILLE LA GATE (village royal)

SUIVI DE BIOGRAPHIES DES HOMMES REMARQUABLES

Son histoire commence grâce à Suger

par Ernest MENAULT

Ernest Menault (1830-1903) est originaire d'Angerville. Il a écrit plusieurs ouvrages, et en particulier, il a consacré un livre à l'intelligence des animaux, orné de vignettes gravées par plusieurs artistes connus dont, surtout le célèbre Émile Bayard, qui a fait l'objet de nombreuses rééditions en France et dans les pays anglo-saxons. Pour l'anecdote, notons qu'il y reprend l'histoire du chien pêcheur d'écrevisses des cordeliers d'Étampes (*canis piscator*), qui avait été chantée en latin par Claude-Charles Hémard en 1714. Située au sommet du

plateau surnommé la Haute-Beauce, la commune n'est qu'une terre en friche lorsque son histoire commence grâce à Suger, prévôt de Toury et abbé de Saint-Denis. Il fonde les *villae novae*, terres d'asile ouvertes aux cultivateurs ruinés et aux serfs fugitifs. Grâce à Louis VI, qui déclare libres ceux qui s'y installent, ces refuges prennent de l'ampleur. La ville, placée sur la route qui va de Paris à Orléans, devient un lieu de repos et de pâturage incontournable pour les cavaliers et les messagers du roi. Louis XI, Louis XII, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIV auraient séjourné dans l'une de ses nombreuses auberges.



aujourd'hui de faire revivre un passé, sur lequel le temps a accumulé ses ombres les plus épaisses. Le passé des villages ressemble le plus souvent à ces morts de rang obscur, qui gisent pêle-mêle, sans inscription, sans date, sans pierre tumulaire. Pour en trouver quelques vestiges, il faudrait fouiller jusqu'à leurs ossements. Cependant, ce sont nos aïeux qui dorment là ; nous avons hérité du fruit de leurs travaux, ne l'oublions pas. Aimer sa famille, c'est aimer son pays ; aimer son pays, c'est aimer l'humanité. »

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2707 TITRES

32 TITRES SUR
L'ESSONNE

Renseignements au
03 23 20 32 19

La destinée du village royal

Ernest Menault a divisé son ouvrage en dix-sept chapitres. Le premier est consacré aux prolégomènes historiques, à l'état de la Beauce et au seigneur du Puiset ; le deuxième, à l'origine d'Angerville et l'étymologie de son nom. Dans le chapitre III, il étudie l'influence de Suger sur l'agriculture en Beauce, la création des villes neuves et Angerville – ville neuve royale ; dans le chapitre IV, la confirmation de la charte d'origine d'Angerville, les guerres civiles, les farines de la Beauce, les guerres anglaises et la bataille des Harengs ; puis Anne de Bretagne à Angerville, l'établissement de foires et marchés, la pollution et la réconciliation de l'Église. Le chapitre VI est entièrement consacré au protestantisme et le VII aux coutumes d'Orléans et d'Étampes. L'auteur étudie ensuite les fortifications, les guerres de religion, Jean Desmoutiers, seigneur de Méréville, Charles IX et Henri III. Il s'intéresse aux erreurs historiques, à Lafontaine et Passerat, la voiture à Angerville et l'abjuration du protestantisme. Dans le chapitre X, les fiefs et seigneuries, les droits des dames de Saint-Cyr et de M. Delpech, seigneur de Méréville, sont abordés, alors que dans le chapitre suivant, ce sont les différends survenus entre M. Delpech et les dames de Saint-Cyr, les mémoires des parties et la délibération du grand Conseil, qu'il commente. Le chapitre XII est consacré au droit de minage et la qualité de seigneur d'Angerville. Le chapitre XIII poursuit la narration du contredit des dames de Saint-Cyr devant le grand Conseil, ou la réponse à M. Delpech. Le chapitre suivant restitue la dernière transaction, la fin du procès – M. Delpech reste seul seigneur d'Angerville – l'établissement de marchés et l'horloge à automates. Puis, il étudie la période de la Révolution, la bande d'Orgères, le passage de la duchesse d'Angoulême, le grand Conseil de guerre à Angerville et l'établissement de foires. Le chapitre XVI décrit la destinée du village royal ; l'auteur présente sa conclusion, avant de s'intéresser à l'église, aux curés, à l'administration municipale et de proposer ses pièces justificatives. L'ouvrage est suivi de la présentation de trois biographies : Cassegrain, Blanchet et Tessier.

ANGERVILLE LA GATE, VILLAGE ROYAL

Ernest Menault s'est appuyé sur des recherches très approfondies pour proposer au lecteur un ouvrage complet qui reprend de nombreuses citations, commente toutes les hypothèses envisageables ; son style s'apparente parfois au reportage, en particulier lorsqu'il commémore les batailles qui ont pu s'y dérouler. Pour ce qui concerne l'étymologie d'Angerville, par exemple, ce n'est qu'après avoir minutieusement inventorié les différentes interprétations, que l'auteur prend parti pour celle qui lui paraît la plus plausible : « Angere villa » que l'on retrouve dans la charte de Louis VI. Lorsqu'il crée une route praticable entre Étampes et Orléans et qu'il organise les services de poste et de relais sur cette terre en friche, le monarque fait appel à tous ceux qui voudront peupler « Angere regis », le relais du roi. La création des villes neuves au XII^e siècle, œuvre du très remarquable Suger, à la fois abbé et ministre, revêt pour l'auteur une importance majeure dans la vie sociale des hommes de la campagne comme dans l'organisation du pouvoir royal. L'histoire d'Angerville est présentée à la manière d'une enquête au cours de laquelle l'auteur nous fait partager ses doutes, ses certitudes, souvent sa révolte contre les conflits de pouvoir et les événements injustes et cruels que la cité dut subir tout au long des siècles. Les différends survenus entre les dames de Saint-Cyr et M. Delpech sont restitués avec maints documents à l'appui, faisant vivre au lecteur un véritable feuilleton judiciaire. L'ouvrage est suivi de la biographie « d'hommes célèbres dans les lettres et les sciences et qui, aux titres de l'intelligence, de l'esprit, ont ajouté un titre plus précieux encore, l'honnêteté ». Il s'agit d'abord de Cassegrain, homme d'église dont la sagesse, le refus des honneurs, le détachement des choses d'ici-bas et l'amour de Dieu et des hommes ont marqué les esprits. Puis l'abbé Blanchet, homme plein d'érudition et grand littérateur qui traduit de nombreux écrits grâce à sa connaissance de multiples langues étrangères. On lui doit des contes orientaux et des proverbes étrangers tels que : « Voulez-vous savoir ce que vaut l'argent ? Essayez d'en emprunter ». Enfin l'auteur raconte la vie de l'abbé Tessier dont les travaux apportèrent un grand progrès à l'agriculture.

**Rédition du livre intitulé *Angerville la Gate (village royal)* paru en 1859
Réf. 1120-2707. Format : 14 x 20. 590 pages. Prix : 72 € Parution : janvier 2008.**

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>

Bulletin de souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution jan. 2008
1120-2707

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

Téléphone (obligatoire) :

Signature :

Je commande « ANGERVILLE LA GATE, VILLAGE ROYAL » :

ex. au prix de 72 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2008 (344 pages)

- 2 675 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.